

**ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE
DE LA VILLE DE FRIBOURG**

du mercredi 17 décembre 2025

INVESTISSEMENT

**Nouvelle desserte forestière
au Bois de l'Hôpital à Courtepin**

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL
du mardi 28 octobre 2025

Table des matières

1	Introduction	1
2	Situation	1
3	Travaux	2
4	Coûts	3

1 Introduction

L'objet consiste en la création d'une nouvelle desserte forestière visant à améliorer la gestion du massif forestier du Bois de l'Hôpital situé à Courtepin, dont le but principal est de faciliter l'exploitation du bois en aménageant une route adaptée à la circulation des camions forestiers.

Actuellement, le bois est évacué par les layons existants, ce qui implique des distances de débardage importantes et des manœuvres complexes. Le nouvel accès permettra de réduire considérablement ces contraintes tout en optimisant les conditions de transport.

De plus, dans cette zone à sol humide, la nouvelle route forestière offrira une meilleure portance, ce qui facilitera le passage des engins lourds et réduira les impacts sur le terrain.

2 Situation

Ce chemin forestier sera aménagé sur le territoire de la commune de Courtepin. La nouvelle route s'étendra sur environ 710 mètres (voir figure 1).

Actuellement, l'extrémité de la route existante, située dans le triage du Haut-Lac, se termine au niveau du parcours "Helsana-Trail".

À l'autre extrémité, la nouvelle desserte rejoindra une route déjà existante, par l'intermédiaire d'un layon traversant le Bois de l'Hôpital.

Le tracé a été spécialement conçu pour faciliter les manœuvres des camions transportant des longs bois, tout en améliorant l'efficacité de l'exploitation forestière.

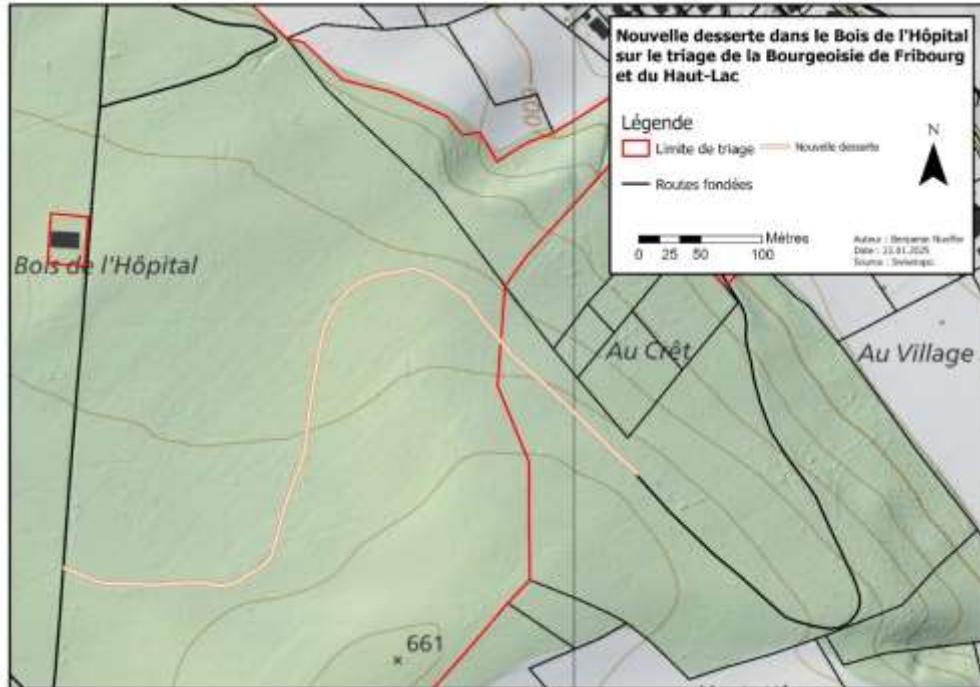


Figure 1

3 Travaux

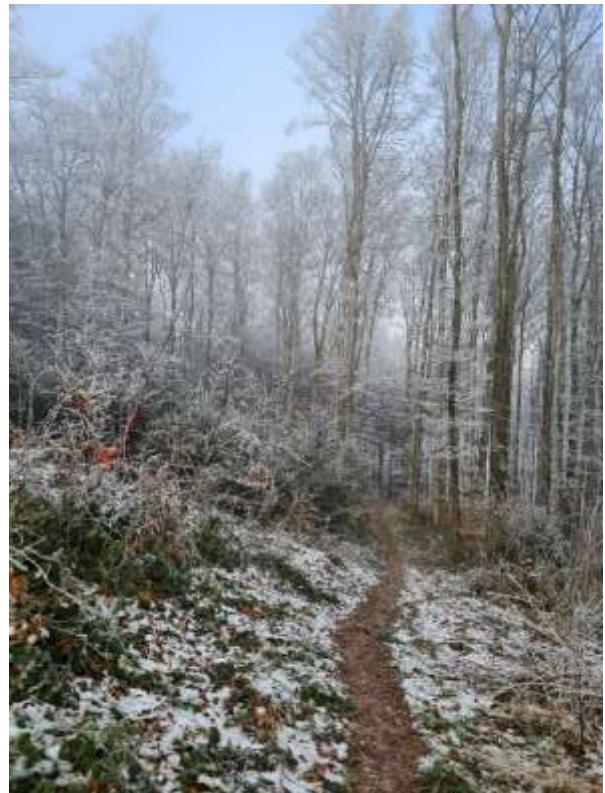
Pour limiter l'impact au sol, le tracé de la nouvelle desserte empruntera autant que possible les layons et ouvertures existants. Cette desserte se raccordera directement au réseau en place, formant ainsi une boucle, ce qui rend inutile la création de places d'évitement. Concernant la signalisation, des panneaux d'interdiction de circuler sont déjà installés aux différentes entrées de la forêt. Après sa construction, la route sera temporairement fermée à toute circulation pour permettre une bonne stabilisation de la surface.

Le projet prévoit l'abattage de quelques arbres (le volume estimé à couper pour la création de la nouvelle route forestière de 710 mètres de long est de 200 m³) et l'extraction des souches, suivis d'un léger terrassement pour créer une pente transversale avec un dévers aval unique d'au moins 5%. Le bois abattu dans le cadre de ce projet sera valorisé au maximum, soit par la vente à nos scieries, soit sous forme de bois déchiqueté. Afin de remédier à l'humidité du sol, des billons de type râperie seront disposés directement sur le terrain aux endroits nécessaires, sur lesquels un géotextile sera ensuite déroulé pour couvrir l'ensemble du platelage. La structure du coffre sera constituée de matériaux recyclés 0-63 de qualité B, compactés et mélangés à un liant argileux.

Dimensions de l'infrastructure :

- Largeur du coffre : 4,5 m.
- Largeur de la couche de fermeture : 3,5 m.
- Longueur du tronçon : 710 m.
- Surface de la route : 3'195 m².

La Bourgeoisie de Fribourg et le triage du Haut-Lac assurent chacun l'entretien courant et périodique des routes situées dans leur propre périmètre respectif, afin d'en garantir la durabilité. Les frais de remise en état des routes après exploitation sont à la charge du mandataire des travaux. L'instance de subventionnement est le Service des forêts et de la nature de l'Etat de Fribourg.



4 Coûts

Dans le cadre de la demande de subvention, une estimation des coûts a été réalisée. Le montant total des travaux est évalué à 168'502.24 CHF les prestations de sont pas soumis à la TVA. Le Canton de Fribourg subventionne en général 60% des coûts pour un projet de route forestière.

Coûts travaux	168'502.24 CHF
Subvention	./. <u>101'101.35 CHF</u>
Coûts Bourgeoisie de Fribourg	<u>67'400.90 CHF</u>

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une planification globale de l'ensemble de nos chemins forestiers.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeois et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

- **L'approbation du crédit d'engagement de 67'500.00 CHF pour la création d'une nouvelle desserte forestière au Bois de l'Hôpital situé à Courtepin.**